

Rapport du Président

Commission permanente du
lundi 31 mai 2021
N° CP-2021-6-4-1

4^{ème} Commission

Commission de l'Europe, des terres transfrontalières Rhénanes et du Bilinguisme

Service instructeur

Service partenariats et territoires rhénans

Service consulté

CENTRE EUROPÉEN DE LA CONSOMMATION - SUBVENTION 2021

Résumé : Le rapport propose de verser une subvention de 30 000 € au Centre Européen de la Consommation (CEC), basé à KEHL, au titre de l'année 2021, et de signer la convention de financement correspondante. Le CEC est une association franco-allemande qui apporte conseil et information aux consommateurs. La subvention vise à soutenir le fonctionnement du CEC, mais aussi à permettre la finalisation du projet « Vivre son handicap en région frontalière », initié en 2019.

Le Centre Européen de la Consommation (CEC) est une structure d'information et de conseils aux consommateurs. Association de droit allemand, elle est composée de membres français et allemands. Elle a fêté ses 25 ans en 2018.

L'association est compétente en matière transfrontalière et européenne. Le CEC est la seule structure binationale du réseau européen des Centres Européens des Consommateurs présents dans chaque Etat membre de l'Union européenne.

A la fois service de proximité dans une région frontalière, responsable de projets innovants et porteur de missions européennes, le CEC se présente comme un acteur incontournable en matière de protection des consommateurs transfrontaliers et européens. Le CEC fait partie d'un réseau de structures apportant informations et conseil aux personnes concernées par des mouvements transfrontaliers, et vient ainsi en complément de l'offre d'information fournie par les INFOBESTs notamment.

Les deux Départements alsaciens ont cofinancé le CEC en 2019 et 2020, à raison de 15 000 € par an chacun.

La subvention versée par le Département du Bas-Rhin était consacrée au projet « Vivre son handicap en région frontalière » : ce projet, initié en 2019 et pour une durée de 3 ans, a pour objectif de faciliter la mobilité transfrontalière des personnes en situation de handicap dans la région. Trois priorités ont été identifiées par le CEC : l'accès aux transports, au travail ainsi qu'aux loisirs et à la culture.

La subvention du Département du Haut-Rhin n'était pas liée à un projet en particulier.

Pour l'année 2021, le CEC sollicite la Collectivité européenne d'Alsace à hauteur de 30 000 €. Cette subvention est destinée, d'une part, à permettre l'aboutissement du projet « Vivre son handicap », et d'autre part, à accompagner le Centre dans ses missions quotidiennes : en effet, la crise sanitaire a mis en lumière les instances de proximité comme le CEC, dont le site Internet a été visité par près de 600 000 visiteurs individuels en 2020, ce qui représente une hausse de fréquentation de 200 %.

Le budget prévisionnel 2021 du CEC est le suivant :

<u>Dépenses</u>		<u>Recettes</u>	
Frais de personnel	262 940,17 €	Land Bade-Wurtemberg	110 000 €
Loyer	9203,00 €	Land Rhénanie-Palatinat	15 000 €
Relations publiques / Publications	690,67 €	Ortenaukreis	6 000 €
Protection des données	483,00 €	Ville de Kehl	10 500 €
Audit financier externe	787,99 €	Ville d'Offenburg	2 700 €
Frais de déplacement	848,44 €	Ville d'Achern	1 400 €
Frais indirects	19 246,73 €	Ville de Lahr	1 400 €
		Ville d'Oberkirch	1 200 €
		Eurométropole de Strasbourg	45 000 €
		Région Grand Est	60 000 €
		Collectivité européenne d'Alsace (sollicité)	30 000 €
		Ressources propres	11 000 €
TOTAL	294 200 €	TOTAL	294 200 €

La subvention étant supérieure à 23 000 €, il est nécessaire de conclure une convention de financement avec le CEC. Ce document figure en annexe au présent rapport.

Au vu de ce qui précède, je vous propose de :

- Approuver le versement d'une subvention de 30 000 € au Centre Européen de la Consommation (CEC) en 2021, destinée, d'une part, à contribuer au fonctionnement du CEC et, d'autre part, à finaliser le projet « Vivre son handicap dans la région frontalière », initié en 2019 ;
- Approuver la convention de partenariat jointe en annexe à la présente délibération et m'autoriser à la signer.

La subvention sera prélevée sur l'opération P0500002 NATANA 2209 - 65-65748-048 et versée selon les modalités prévues dans la convention.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Le Président

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'F' followed by a long horizontal stroke that curves upwards at the end.

Frédéric BIERRY